



## Fiche mission

# RESPONSABLE du CENTRE ITINERANT

### CONTEXTE ET PRESENTATION

L'association départementale des Restaurants du Cœur du Maine et Loire accueille et accompagne plus de 18000 personnes en difficulté grâce à plus de 1500 bénévoles dans 27 centres d'activités et un accueil de jour familles.

Les données relatives aux population en précarité montrent que, plus de 90 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté dans le Maine-et-Loire<sup>1</sup> et nous atteignons moins de 10% en période d'hiver. Pour cette raison l'association départementale a décidé de créer un centre itinérant qui s'inscrit dans la démarche « aller vers »

Le bénévole en charge de la responsabilité du centre désigné sous l'abréviation RCI dans ce qui suit, est désigné par le Bureau, instance de gouvernance de l'association, pour une durée d'un an<sup>2</sup> reconductible à raison de 5 ans maximum.

Le RCI bénéficie du concours d'un soutien de centre désigné par le bureau de l'association départementale (AD) ; il est par ailleurs secondé par un suppléant et un responsable des approvisionnements.

### MISSION

Le RCI (aide alimentaire et aide à la personne) a pour mission principale la gestion du centre selon les prescriptions énoncées dans les statuts, le règlement intérieur de l'AD et l'engagement de l'équipe responsable du centre.

### ACTIVITES PRINCIPALES

- Constituer et animer son équipe.
- Désigner un référent pour chaque activité du centre.
- Prendre les dispositions pour pérenniser les activités du centre et susciter la création de nouveaux domaines d'activités.
- Etablir le **plan d'engagement** de l'équipe responsable du centre, en lien avec son équipe.

---

<sup>1</sup> Données INSEE 2020

<sup>2</sup> Modulable pour le premier mandat



- Etablir et actualiser, lorsque nécessaire, le **projet de centre**, en y associant l'ensemble des bénévoles du centre.
- Informer l'ensemble des bénévoles du centre sur la vie de l'association (nationale et départementale) et sur celle du centre.
- Maintenir des conditions de convivialité et d'esprit d'équipe.
- Motiver les bénévoles dans leurs actions quotidiennes et pour les collectes.
- Garantir la tenue à jour du fichier des bénévoles (via l'outil dédié Parcoeur) et la signature annuelle de l'engagement de chaque bénévole.
- S'assurer du cursus de formation adapté aux souhaits de chaque bénévole et aux besoins du centre.
- S'assurer de la tenue à jour du registre de présence des bénévoles.
- Participer aux entretiens de recrutement des candidats bénévoles du centre.
- Promouvoir les Restos du cœur (dans les limites définies par l'AD).
- Garantir des conditions d'accueil, humaines et matérielles, satisfaisantes pour les personnes accueillies et pour les bénévoles
- Entretenir des contacts réguliers avec les différents acteurs et entités de l'administration de l'association : trésorier, contrôleur de gestion, comptable, responsable ressources bénévoles, service informatique, gestionnaire des matériels, entrepôts, secrétaire départementale, président.
- Rendre compte des actions du centre

## **LIEU DE LA MISSION**

Le centre itinérant est stationné dans l'agglomération d'Angers et opère dans les secteurs nord-ouest, sud-ouest et nord-est du département du Maine-et-Loire, mais ces lieux sont évolutifs.

## **DISPONIBILITE**

2 journées minimum par semaine

## **SAVOIR FAIRE/SAVOIR ETRE**

Qualités relationnelles, charisme

Capacités d'écoute et d'analyse

Capacités à animer une équipe

Capacité à motiver, à déléguer et à décider

Maîtrise des outils informatiques (suite office, outils Restos)

Sens de la discrétion et de la confidentialité

Sens de l'organisation

## **CONTRAINTES PARTICULIERES LIEES A LA MISSION**

Prendre les dispositions pour assurer la permanence des missions.



## **FORMATION RESTOS**

Mieux connaître les restos

Participer à l'aide à la personne

Parcoeur

Ensemble des formations spécifiques liées au poste (3 fois 1 jour)

*Fiche approuvée par le RD49 le 9 avril 2022*